

## QUESTIONNAIRE VICTIME

### 1. Avez-vous des dépenses de santé qui nécessitent une hospitalisation ?

- Occasionnelle
- Régulière
- Permanente

Noter ici la fréquence des hospitalisations :

### 2. Avez-vous des visites régulières chez un professionnel de santé (orthophoniste, orthopédie, kinésithérapie, podologue, séances de rééducation...) ?

- Occasionnelle
- Régulière
- Permanente

Noter ici la fréquence des visites et le titre du professionnel de santé :

### 3. Avez-vous des frais pharmaceutiques, médicaux, paramédicaux restés ou qui resteront à votre charge ?

- Oui
- Non

Dans l'affirmative, conservez toutes vos factures pour les frais ponctuels ; pour les dépenses régulières, sollicitez le professionnel de santé concerné (pharmacien, podologue...) afin de lui réclamer un devis concernant les dépenses de santé non prises en charge par la sécurité sociale et la mutuelle.

Veillez bien à donner à votre avocat ou, le cas échéant, directement à l'assureur chargé de vous indemniser ces éléments afin d'obtenir le remboursement des frais de santé qui sont restés ou qui resteront à votre charge.

**4. Avez-vous d'autres frais tels que les frais de transport restés à votre charge ou à charge de vos proches ?**

- Oui
- Non

Dans l'affirmative, conservez tous les justificatifs de frais divers ou frais de transport afin d'obtenir le remboursement de ces frais. Si vous êtes dans l'impossibilité matérielle de le justifier, une simple attestation sur l'honneur peut suffire.

**5. Quelles incidences ont eu l'accident sur votre vie professionnelle ?**

- Vous ne travaillez plus
- Vous avez changé de poste
- Vous travaillez à mi-temps
- Vous travaillez mais la tâche est devenue extrêmement pénible

N'oubliez pas de mentionner lors de l'expertise l'impact sur votre vie professionnelle de l'accident. Préparer votre avis d'imposition des 3 dernières années précédent l'accident afin d'évaluer au mieux le préjudice professionnel que vous avez subi.

**6. Quels étaient vos projets professionnels avant l'accident ?**

**7. Ces projets professionnels ont-ils été remis en cause du fait de l'accident ?**

- Oui
- Non

**8. Une orientation professionnelle nouvelle est-elle nécessaire afin de trouver un emploi adapté à votre handicap ?**

- Oui  
 Non

Dans l'affirmative, décrivez l'emploi que vous souhaiteriez exercer et les formations dont vous auriez besoin :

**9. Avez-vous besoins d'aide(s) technique(s) pour retrouver une certaine autonomie ?**

Il s'agit ici d'évaluer vos besoins d'autonomie par le biais de matériels pouvant vous faciliter les tâches de la vie quotidienne (fauteuil roulant, lit médicalisé...).

- Oui  
 Non

Dans l'affirmative, notez ici la ou les aides qui vous seront nécessaires ainsi que les besoins prévisibles en terme de renouvellement et d'entretien de ces aides techniques.

**10. Un aménagement de votre véhicule est-il nécessaire ?**

Il s'agit ici de prendre en compte les besoins d'aménagement d'un ou plusieurs véhicules ainsi que le surcoût lié au renouvellement des aménagements et à leur entretien (élévateur, rampe d'accès, modification de la carrosserie...).

**11. Avez-vous besoins d'une ou plusieurs personnes pour vous aider à accomplir les tâches de la vie courante ?**

- Oui  
 Non

Il s'agit ici d'évaluer vos besoins d'aide aux actes de la vie quotidienne (aide pour la préparation ou la prise de repas, le lever, le coucher, les transferts, l'habillage, la toilette, le ménage, le linge, les courses, promenade...). Pour vous aider dans votre démarche, vous pouvez décrire une journée type avant/après l'accident.

**12. L'aide humaine dont vous avez besoin est-elle :**

- Présente
- Passée
- Future

**13. A quelle fréquence cette ou ces aides humaines sont-elles nécessaires ?**

Décrivez ci-dessous y compris des besoins dont la fréquence est plus espacée qu'au cours de la journée : il peut s'agir de besoin spécifique intervenant par exemple une fois par semaine, une fois tous les jours ou une fois ou plusieurs fois par mois ou des besoins ponctuels (uniquement pendant vos vacances par exemple).

**14. Quels sont vos besoins en termes d'aménagement ?**

Ce poste de préjudice est destiné à évaluer vos besoins afin de faciliter vos déplacements ou tout simplement les tâches courantes. Il faut signaler ci-dessous le coût de déménagement et le surcoût de loyer pour un logement plus grand si vous êtes dans l'obligation de déménager en raison des difficultés de mobilité dans votre ancien logement. Sont également à signaler les frais d'entretien et d'hébergement si vous êtes dans l'obligation de vivre dans un autre lieu (maison médicalisée par exemple).

**logement :**

- Salle de bains
- Toilettes
- Couloirs
- Portes
- Ascenseur
- Autres :

**véhicule :**

- Oui
- Non

**15. Quelles étaient vos activités de loisirs avant l'accident ?**

Il s'agit ici de noter les activités que vous ne pouvez plus pratiquer en raison de votre accident : théâtre, cinéma, promenade, couture, cuisine...

**16. Quelles étaient vos activités sportives ?**

Il s'agit ici de noter les activités sportives que vous ne pouvez plus pratiquer en raison de votre accident (joindre et communiquer à l'expert votre carte d'adhésion au club, niveau, attestations de personnes pratiquant régulièrement, avant l'accident, l'activité sportive avec vous)

**17. Le fait dommageable a-t-il eu des conséquences sur votre vie de couple ?**

**Sexualité**

- Oui
- Non

**Possibilité d'avoir des enfants ou tout simplement d'envisager une vie familiale**

- Oui
- Non

**18. Quelles conséquences ont eu le dommage sur votre apparence physique ?**

Il s'agit ici de noter les cicatrices physiques mais également le préjudice subi du fait du port d'un ou plusieurs éléments médicaux inesthétiques.

**19. Autres éléments que vous estimez avoir subi et qui n'entrent pas dans les catégories précitées ?**

Par exemple, usure prématurée de vos vêtements, frais liés à leur entretien fréquent (y compris literie...)

**20. Quels étaient vos lieux de vacances avant l'accident ?**

Il s'agit ici de décrire les frais prévisibles que vous aurez lors de départ en congés, qu'il s'agisse des dépenses de transports supplémentaires consécutives à votre situation de handicap, des surcoûts liés à la taille des locations de vacances devant permettre une plus grande mobilité de votre part, des besoins en aides humaines sur votre lieu de vacances prenant en compte vos obligations d'employeur, etc...

**21. Avez-vous besoin d'une aide psychologique, d'un soutien moral, d'un médiateur (remise en cause du couple, par exemple, depuis l'accident) ?**

Il s'agit de décrire vos besoins en « soutien moral ». S'il s'agit d'une aide nécessaire par le biais d'un professionnel non pris en charge par les organismes sociaux. Il faut impérativement joindre un devis du professionnel en question mentionnant le nombre d'heures par semaine et le tarif horaire.

**Cas particuliers :** étudiant (préjudice scolaire, universitaire ou de formation) .

**21- Quels sont les besoins nouveaux de l'enfant ou des membres de son entourage pour l'aide matérielle à sa scolarisation ?**

Il s'agit de mentionner ici ces besoins par exemple synthèse vocale, ordinateur. Apprentissage de certaines techniques de communication...

**22- Quel était le niveau d'étude avant l'accident ?**

**26**

**23- Quels diplômes, métier ou formation envisagiez-vous ?**

**24- Vos chances d'atteindre votre objectif professionnel sont-elles amoindries voire impossibles ?**

Oui

Non

**27**

**28**